



Déclaration SNES-FSU et SNEP-FSU au CTSD du lundi 4 février 2013



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Dans le département, 22,3 ETP seront créés à la rentrée prochaine dans les collèges pour 209 élèves de plus (242 de prévision à prévision). La tendance à la destruction de postes en marche depuis plusieurs années est donc enrayée, et on ne peut que saluer ce choix après plusieurs années de dotations en négatif. La FSU déplore cependant que les dotations positives pour l'Education Nationale se fassent au détriment des autres ministères jugés « non prioritaires », alors qu'eux aussi ont durement subi des suppressions de postes les années passées.

Dans le second degré, la hausse des moyens ne fait qu'accompagner la hausse démographique sans réparer les effets désastreux des vagues successives de suppressions de postes que nous avons subies ces dernières années. Elle ne permettra pas d'améliorer sensiblement les conditions d'enseignement dans les collèges, pas plus que de transformer ou de « refonder » l'Ecole.

Ainsi, dans beaucoup de collèges du département, les effectifs restent importants dans les classes. Parmi les 29 collèges « ordinaires », 26 ont au moins un niveau pour lequel l'effectif moyen atteint ou dépasse 26 élèves par classe. Quant aux collèges « difficiles », la moitié d'entre eux voient un de leur niveau d'enseignement dépasser les 24 élèves par classe ; et les deux collèges CLAIR ont chacun un niveau où la moyenne est de 22 élèves par classe. Au SNES et au SNEP, nous revendiquons des classes à 25 élèves maximum, et à 20 dans les collèges relevant de l'Education prioritaire, dont il n'est d'ailleurs pas fait mention dans la loi sur la « refondation de l'Ecole ». Ces effectifs chargés ne sont même pas le prix à payer pour maintenir projets pédagogiques, dispositifs de soutien, enseignements en groupes allégés, etc. Trop souvent, les établissements cumulent effectifs chargés sur un ou plusieurs niveaux ET disparition de dispositifs d'allègement. Nous refusons que nos élèves soient privé-e-s d'heures de soutien, d'aide, de remédiation, etc. Alors même que la plupart des heures de cours ont désormais lieu en classe entière puisque les groupes ont presque complètement disparu, ces classes chargées pèsent lourd pour les élèves qui peinent à prendre la parole dans les cours de Langues Vivantes ou à manipuler en Sciences, pour ne citer que ces disciplines.

De plus, nous constatons que, malgré une légère baisse, le ratio HSA/HP reste très élevé, à 8,8%. D'une part, le SNES et le SNEP-FSU dénoncent cette proportion trop importante, au détriment de possibles créations de postes, de la qualité et de la charge de notre travail, et de notre disponibilité auprès de nos élèves. D'autre part, ce ratio ne tient pas compte des heures supplémentaires qui viendront s'ajouter à partir de septembre pour des collègues souhaitant mettre en place ou maintenir des projets pédagogiques qui leur tiennent à cœur. Enfin, le recours massif aux HSA ne doit pas être le moyen de régler les problèmes de rémunération des collègues. Quant aux compléments de service, nous craignons que la situation ne s'arrange guère et que le morcellement des équipes se poursuive.

Le discours a certes évolué mais les propos rassurants ne suffisent pas. Trop peu de changements marquent l'exercice de notre métier, tant dans ses conditions au quotidien que dans sa « philosophie ».

La loi sur la « refondation de l'Ecole » ne remet aucunement en cause les réformes et dispositifs mis en place dans le 2nd degré depuis quelques années et que les syndicats de la FSU ont toujours dénoncés et combattus, comme le LPC pour ne citer qu'un seul exemple.

Les emplois d'avenir professeur ne sauraient remplacer durablement de véritables pré-recrutements offrant aux étudiants la possibilité de se consacrer pleinement à leurs études.

La question de l'entrée dans le métier avec une décharge suffisante et une formation digne de ce nom reste posée. Enfin, nous ne pouvons qu'exprimer notre inquiétude face aux perspectives d'orientation pour nos élèves. En effet, de nouvelles menaces s'abattent sur le devenir de la carte des formations et sur le sort des COPsy. Le SNEP et le SNES-FSU refusent le transfert des CIO aux régions, qui fait craindre des inégalités d'accès à l'information et au conseil selon le lieu et les régions puisque le principe d'égalité au niveau national n'existerait plus, chaque région risquant de privilégier ses besoins à court terme en matière d'emploi et à la demande des entreprises.